

Assemblée Générale de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques

Ouverture de l'Assemblée Générale

Philippe SUEUR – Vice-Président de l'ANMSCCT

Bonjour à tous. Monsieur Borotra n'a pas pu être présent aujourd'hui, et je le remplace donc au pied levé pour ouvrir cette Assemblée Générale, qui se tient cette année à la Société Nationale d'Horticulture de France.

Nous accueillons aujourd'hui le Président d'honneur, Christian Bonnet. Notre ordre du jour est tout à fait classique et statutaire : nous entendrons d'abord le rapport moral de Philippe Most, notre Secrétaire Général, puis le rapport financier de notre Trésorier Marc Francina. Nous procéderons ensuite à des élections internes pour renouveler notre Conseil d'Administration. Nous félicitons à cette occasion tous les nouveaux maires qui nous rejoignent, et saluons ceux qui ont été renouvelés dans leurs mandats. Nous donnerons ensuite la parole au Président qui succédera à Didier Borotra, qui ne se représente pas, puis à Monsieur Michel Champon, Directeur du Tourisme, qui nous apportera un certain nombre de précisions sur la réforme des stations classées.

Rapport moral

Philippe MOST
Secrétaire Général

Permettez-moi de commenter ce rapport moral, plutôt que de le lire in extenso, puisque nous vous en avons communiqué le texte.

A l'issue des élections municipales des 9 et 16 mars derniers, je souhaite la bienvenue au sein de notre Association à ceux qui accèdent pour la première fois aux fonctions de maire et leur présente tous mes vœux de succès. Aux collègues sortants et réélus, j'adresse mes vœux de réussite face aux tâches qui les attendent, et à tous, j'adresse mes plus sincères félicitations.

Avant de vous livrer comme chaque année le rapport moral de l'exercice écoulé, je propose de présenter notre association à nos nouveaux collègues et de reprendre les sept années du dernier mandat en évoquant sept nouveautés qui ont marqué notre Association.

L'Association est née au mois de novembre 1930 ; notre adresse est le 47, quai d'Orsay, à Paris. Elle compte aujourd'hui un peu plus de 1 000 membres, englobant tous les sites d'intérêt touristique – littoral, montagne, rural, thermal, outremer. Les objectifs de notre Association consistent à maintenir un lien permanent avec l'ensemble des organismes de tourisme en France, de l'Association du littoral, je salue le Président de l'ANEL, Yvon BONNOT. Il s'agit également, en fonction des problématiques qui se posent à la vie de nos communes touristiques, de procéder à des études apportant des informations éclairantes à l'ensemble de nos collègues, de développer des relations avec les différentes administrations, et d'être présents sur toutes les opérations qui peuvent toucher de près ou de loin la vie du tourisme dans nos stations.

Notre équipe est de petite taille, mais je voudrais souligner le professionnalisme de Géraldine Leduc et de l'équipe qui l'entoure.

Nous intervenons, comme vous pouvez le voir, sur l'ensemble des thèmes qui touchent à la vie touristique française.

Nous avons noué des partenariats avec divers organismes : l'ANCV, Dexia Crédit Local, Primagaz, les Caisses d'Epargne, Suez Environnement. Je les remercie de leur soutien. Nous participons bien sûr au Congrès des Maires et aux différentes réunions qui regroupent les élus.

Nous organisons une rencontre annuelle depuis trois ans avec l'Association des Association Nationale des Maires des Stations de Montagne. Beaucoup de problématiques nous sont communes, notamment en ce qui concerne les finances locales. En 2006, cette rencontre était organisée à Royan, en 2007 à Courchevel et cette année à Paris. Il s'agit de regrouper nos activités et de développer des ateliers, des tables rondes, afin de nous enrichir de nos mutuelles expériences.

Nous avons créé, par ailleurs, un certain nombre de commissions thématiques qui se réunissent régulièrement

- la commission des villages touristiques ;
- la commission de l'environnement et du développement durable ;
- la commission des finances locales.

Ces commissions sont animées par des élus présents dans cette salle, et nous aurons l'occasion d'en reparler ultérieurement.

La communication passe par une plaquette d'information, le journal *France Tourisme*, associé à *Famille Plus à la Une* qui paraît quatre à cinq fois par an. Depuis le mois de janvier 2008, notre site internet, très fréquenté, a été modernisé. Il présente une cartographie interactive des communes membres. Un accès est sécurisé pour les membres de l'Association, qui peuvent ainsi y trouver les informations qu'ils souhaitent.

L'équipe de notre association est présidée par Didier Borotra. Géraldine Leduc est notre directrice générale, et travaille avec Aurélie Kédinger, Michael Bismuth et Sylvie Mareux. Les effectifs ont été doublés depuis peu, mais le travail demeure important pour cette petite équipe.

Comment résumer en sept points les sept années qui viennent de s'écouler ?

- un déménagement du siège de l'Association, qui est passé du 41 au 47 Quai d'Orsay ;
- une équipe dont les effectifs ont été multipliés par deux, passant de 2 permanents à 4 ;
- la création en 2005 des « Trophées de l'Escale », récompensant l'accueil des touristes en escale dans les ports de plaisance ;
- l'organisation chaque année depuis 2006 des Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques avec l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne ;
- la création en 2006 du Label FAMILLE PLUS ;
- la mise en place d'un site Internet, qui reçoit 3 150 visites mensuelles, et propose toutes les informations récentes qui peuvent intéresser les adhérents ;
- le lancement du Club-interface et la mise en place des petits-déjeuners des communes touristiques.

Les 29 et 30 septembre prochains se tiendront les 3èmes Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques, avec des débats. Il n'a échappé à personne que le thème du développement durable prenait de plus en plus d'importance. Le premier atelier sera consacré aux outils territoriaux de l'Agenda 21 et au Plan Climat. Le deuxième atelier portera sur les Contrats de Partenariat, nouvelle démarche d'aménagement du territoire, et le troisième s'interrogera sur le thème suivant : « De la prise de conscience à l'action, comment inciter les habitants et les touristes aux gestes éco-citoyens ». Le 30 septembre aura lieu la séance plénière ; Jean Jouzel, climatologue et scientifique de renommée internationale a accepté d'introduire cette journée et nous serons heureux d'accueillir également Francesco Frangialli, Secrétaire général de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Une première table ronde sur les « Enjeux et conséquences du changement climatique pour les communes touristiques» se déroulera avec une introduction de Chantal Jouanno, Présidente de l'ADEME.

L'après-midi sera organisé autour du thème : « Communes touristiques : comment réduire son empreinte écologique ? » avec une introduction de Michèle Pappalardo, Déléguée interministérielle au développement durable. Enfin, nous sommes en train de préparer un quatrième temps de réflexion consacré aux risques dans nos communes et à la responsabilité des élus.

Nous avons invité Hervé Novelli, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme et des Services, et Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Ecologie. Cette dernière a déjà annoncé sa présence.

L'Association a créé deux commissions spécialisées :

La commission des villages touristiques en 2001, présidée jusqu'à cette année par Sylvain Denoyelle, Maire de Nonsard Lamarche (55), rassemblant 60 maires. Véritable lieu de dialogue et d'expression pour les maires des villages, elle se réunit deux à trois fois par an sur des thèmes précis.

La commission environnement, présidée jusqu'à maintenant par Guy Bassement, ancien Maire de Camiers (62) s'est réunie deux fois conjointement à la Commission des Villages Touristiques puis a pris son indépendance en mai 2006.

En ce qui concerne le Congrès des Maires, qui s'est tenu comme chaque année au mois de Novembre à Paris, nous avons organisé avec l'Association des Maires de France un débat sur le thème suivant : la pression foncière et son incidence pour les populations locales dans les communes touristiques.

L'Association organise par ailleurs pour la quatrième année les « Trophées de l'Escale » ; il est prévu d'organiser ensuite les « Trophées de la convivialité rurale », et les « Trophées de la piste blanche » pour la montagne.

Je rappelle que notre Association est présente dans certaines instances dont les avis sont décisifs pour résoudre nombre de préoccupations de nos adhérents : le Comité des Finances Locales, le Comité National du Littoral, le Comité National de l'Eau et la commission permanente du Conseil National du Tourisme.

Un groupe d'étude sur la fiscalité locale composé de Parlementaires et de Maires de notre Association et de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne a été créé en 2006 et se réunit régulièrement. Notre Directrice générale et le Directeur général de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne ont rencontré début mars Edward JOSSA, Directeur général des collectivités locales, qui leur a rappelé les contraintes de la péréquation.

Nous participons également à la réforme des stations classées. Désormais, les communes seront reconnues "touristiques" par "l'autorité administrative compétente" c'est-à-dire le Préfet

Notre Association, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et la Fédération des Stations Vertes de Vacances ont créé le 30 mai 2006 le label national: FAMILLE PLUS, destination pour petits et grands, décliné par territoire géographique : Mer, Montagne, Nature et Ville.

Le Comité national de gestion de la marque, composé de 13 membres (élus, directeurs et techniciens), est présidé depuis le mois de janvier 2008 par M. Gilles D'ETTORE, Député Maire d'Agde. C'est notre association, et plus précisément Aurélie Kédinger, qui en assure le secrétariat pendant deux ans.

A ce jour, le label FAMILLE PLUS concerne 75 stations dont :

- 42 stations de Montagne ;

- 21 stations Mer ;
- 9 Stations Nature ;
- 3 Villes.

Notre Association travaille également sur la Certification pour la qualité des eaux de baignade.

Dans le cadre des travaux du Conseil National du Tourisme, notre association a été chargée de rédiger un rapport intitulé : « l'impact du développement des camping-cars », remis à Hervé NOVELLI.

L'Association s'est également penchée sur l'ouverture des commerces le dimanche et le nouveau cadre juridique des chambres d'hôtes. Un décret publié le 3 août dernier précise le nouveau cadre réglementaire applicable à cette catégorie d'hébergement.

Notre Association et PRIMAGAZ se sont à nouveau associés pour éditer un livre de cuisine.

Cet nouvel ouvrage « Talents et gourmandises, de la fourche à la fourchette », signé Marabout, met à l'honneur 40 communes adhérentes de l'association à travers le patrimoine culinaire et artisanal français.

Enfin, j'insiste sur le fait que notre Association reste vigilante sur tous les problèmes que vous rencontrez au quotidien, et que l'équipe permanente se tient à votre disposition pour vous donner toutes les dernières informations.

Philippe SUEUR, Vice Président de l'ANMSCCT

Vous avez bien souligné l'importance de nos relations avec les autres associations de maires, que ce soit du littoral, des stations de montagne ou des stations thermales. Nous avons besoin de ces liaisons entre nos associations, les techniciens du tourisme et les juristes. Si nous ne présentons pas un front uni, si les recherches ne convergent pas face aux textes que l'on nous oppose, nous allons au devant de difficultés. Le rôle de lobbying est central de ce point de vue.

Marc FRANCINA, Député-Maire d'Evian les Bains

Bonjour. Je voudrais ajouter que nous vous représentons avec Philippe Sueur à la Commission supérieure des Jeux, composée de dix hauts fonctionnaires et quatre élus. De très hauts fonctionnaires de tous les ministères siègent également, et nous laissent en minorité. Nous sommes toutefois toujours à votre disposition pour nous faire le relais de vos demandes.

Philippe SUEUR, Vice Président de l'ANMSCCT met aux voix l'adoption du rapport moral.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Examen du rapport financier

I. Exercice 2007

1. Présentation des résultats

Marc FRANCINA, Trésorier

Je serai, comme chaque année, bref sur ces questions. Monsieur le commissaire aux comptes nous donnera ensuite son avis sur les comptes.

1- EXECUTION DU BUDGET 2007

1-1 Recettes

En ce qui concerne les recettes effectives de cotisations, l'association a encaissé: **435 000€** se pose la question des cotisations impayées: **23 000€** (soit 58 communes)

Le **total des recettes effectives** de l'exercice atteint donc la somme de **538 000€** y compris les subventions des partenariats et les produits financiers.

Pour la première année, l'Association a reçu une subvention de **40 000€** de l'Assemblée Nationale. Nous espérons avoir le même montant en 2008 du Sénat.

1-2 Dépenses

Les dépenses effectives de l'exercice s'élèvent à **523 000€**.

Le site internet a été refait entièrement. Désormais, seuls les adhérents ont accès à des rubriques thématiques, au journal France-Tourisme ainsi qu'à des rapports et des fiches techniques.

Le poste le plus élevé est celui des Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques qui se sont déroulées à Courchevel en 2007

2- PREVISIONS BUDGETAIRES 2008

2-1 En 2008 l'Association poursuit ses activités comme par avant.

Défense et promotion des intérêts des communes touristiques auprès des pouvoirs publics sur tous les fronts : DGF, dotation touristique, fiscalité, calendrier scolaire, réforme des stations classées, accueil des familles et des enfants, qualité des eaux de baignade, les problèmes relatifs aux saisonniers...

Diffusion de dossiers et d'informations utiles aux membres par le bulletin et par envois séparés.

2-2 Prévisions de recettes

Pour 2008, une augmentation de **2,5 %** des cotisations a été prévue.

Aux cotisations, il convient d'ajouter les produits financiers résultant de placements des fonds de l'association. Il est possible de prévoir de manière raisonnable des recettes d'environ **460 000€**

L'Association doit conforter ses partenariats financiers avec Dexia, Primagaz, l'ANCV, la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et Suez Environnement.

Le montant total prévisionnel des recettes pour l'année 2008 est donc de **545 000€**

2-3 Prévisions de dépenses

Conformément à nos statuts, nous devons organiser une Assemblée Générale Statutaire après les élections municipales afin de procéder à nos élections internes. Celle-ci se tiendra le Mardi 17 juin 2008 à Paris. Quant aux Rencontres Nationales des Elus des Communes Touristiques, elles se dérouleront les 29 et 30 septembre 2008 à Paris. Ces deux manifestations occasionnent plus de dépenses, nous avons donc maintenu le même budget que les années précédentes.

Le poste des fournitures administratives est augmenté car nous allons faire plusieurs envois aux membres du fait des élections internes.

Les prévisions de dépenses pour 2008 sont de **542 000€**

2. Rapports du commissaire aux comptes

a. Rapport général

Le commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur le contrôle des comptes annuels de votre association, sur la justification de nos appréciations et sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note d'évaluation de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des amortissements corporels et des amortissements correspondants. dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe afférentes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimation comptable

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association, écrite dans l'annexe, concernant la détermination des provisions pour dépréciation des cotisations à recevoir, et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de la méthode. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le

rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels de votre Association

b. Rapport spécial sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions. Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice, et soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour répondre à toute question que vous souhaiteriez nous poser.

Le Président de l'Association régionale d'Ile-de-France met aux voix l'approbation des comptes 200 et 2008.

Les comptes 2007 et 2008 sont approuvés à l'unanimité.

II. Prévisions budgétaires 2009

Marc FRANCINA, Trésorier

Pour 2009, une augmentation de 2,5 % des cotisations a été prévue.

Philippe SUEUR met aux voix l'augmentation des cotisations.

L'augmentation des cotisations est approuvée à l'unanimité.

Philippe SUEUR met aux voix le renouvellement de la mission du commissaire aux comptes et de son suppléant.

La mission du commissaire aux comptes et de son suppléant est renouvelée à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration

Philippe SUEUR – Vice Président de l'ANMSCCT

Nous devons valider les élections internes des présidents de Régions de notre Association, puis procéder à l'élection des membres élus par l'Assemblée Générale, et prendre acte de la nomination des membres d'honneur.

I. Ratification des élections des présidents de régions

Permettez-moi de féliciter les présidents de Régions, dont un certain nombre sont nouveaux :

- Frédéric Reiss, député-maire de Niederbronn-les-Bains (Alsace) ;
- Jean-Pierre Dufau, député-maire de Capbreton (Aquitaine) ;
- Pierre Jarlier, sénateur-maire de Saint-Flour (Auvergne) ;
- Olivier Paz, maire de Merville-Franceville (Basse-Normandie) ;
- Simone Rignault, maire de Saint-Honoré-les-Bains (Bourgogne) ;
- Michel Jeannot, maire de Locmariaquer (Bretagne) ;
- Jean Germain, maire de Tours (Centre) ;
- André Noirot, maire de Bourbonne-les-Bains (Champagne-Ardenne) ;
- Anne-Marie Natalin, maire de Borgo (Corse) ;
- Yves Claudey, maire de Clairvaux-les-Lacs (Franche Comté) ;
- Michel Lejeune, député-maire de Forges-les-eaux (Haute Normandie) ;
- Philippe Sueur, Maire d'Enghien les Bains (Ile-de-France) ;
- Alexandre Reynal, maire d'Amélie-les-bains (Languedoc Roussillon) ;
- Paul Reynal, maire d'Ayen (Limousin) ;
- Guy Vaxelaire, maire de La Bresse (Lorraine) ;
- Raymond Massip, maire de Montpezat-de-Quercy (Midi-Pyrénées) ;
- Daniel Fasquelle, député-maire du Touquet-Paris-Plage (Nord-Pas-de-Calais) ;
- Jean-Pierre Leleux, maire de Grasse (PACA) ;
- Philippe Boënnec, député-maire de Pornic (Pays de la Loire) ;
- Jean-Louis Wadoux, maire du Crotoy (Picardie) ;
- Jean-Louis Léonard, député-maire de Châtelailon-Plage (Poitou-Charentes) ;
- Marc Francina, député-maire d'Evian les Bains (Rhône-Alpes) ;
- Louis Molinie, maire de Terre de Haut, Guadeloupe (DOM).

L'élection des nouveaux présidents de région est ratifiée à l'unanimité.

II. Election des maires par l'Assemblée Générale

Nous avons reçu onze candidatures, pour l'essentiel en renouvellement de mandats :

- Philippe Augier, maire de Deauville;
- Pierre Balme, maire de Venosc ;
- René Barre, maire de La Roche-Posay, vice-président;
- Gilbert Blanc-Tailleur, maire de Courchevel;
- Yvon Bonnot, maire de Perros-Guirec ;
- Gilles d'Ettore, député-maire d'Agde;
- Sylvain Denoyelle, maire de Nonsard-Lamarche;
- Geneviève Laurent, maire de Vogué;
- Roger Le Goff, maire de Fouesnant ;
- Jean-Sébastien Vialatte, député-maire de Six-Fours-les-plages;
- Didier Borotra, sénateur-maire de Biarritz et président.

Y a-t-il dans la salle des candidatures complémentaires pour les sept sièges vacants ?

Christian Olive, maire du Boulou

Je suis candidat.

Christian Corne, adjoint au maire de Vichy et vice-président de l'Association nationale des maires des stations thermales françaises et président de la Fédération thermale française

M. Claude Malhuret, Maire de Vichy, est candidat pour l'Auvergne, qui n'a qu'un seul représentant dans les noms qui ont été cités.

Blaise Aldo, maire de Sainte Anne (Guadeloupe)

Je suis candidat.

Damien Perry, maire de Bourg-Saint Maurice-Les Arcs

Je suis candidat.

Annick Napoléon maire de Cavalaire-sur-Mer (Var)

Je suis candidate.

Didier Gillet, maire de Montbrun les Bains

Je suis candidat.

Jean Montagnac, adjoint au maire de Carry-le-Rouet

M. Pierre PENE, Maire de Carry le Rouet est candidat.

Philippe SUEUR

Nous avons une liste de 18 candidats. Si vous l'acceptez, nous pouvons voter à main levée.

Le Président de l'Association régionale d'Ile-de-France met aux voix la liste présentée.

La liste est élue à l'unanimité.

III. Ratification de la liste de membres d'honneur

Le Président de l'Association régionale d'Ile-de-France

Vous sont proposés les noms suivants :

- Christian Bonnet, ancien Président de notre association ;
- Jean-Michel Couve, député du Var, ancien maire de Saint-Tropez ;
- Philippe Most, ancien maire de Royan, Secrétaire Général;
- Pierre Hérisson, ancien maire de Sévrier, sénateur de Haute-Savoie, responsable de la Commission Nationale sur les gens du voyage et rapporteur de la loi sur les manèges.

Philippe SUEUR met aux voix la désignation des membres d'honneur

Les membres d'honneur sont désignés à l'unanimité.

Nous comptons 13 parlementaires parmi nos 45 administrateurs, ce qui permettra d'assurer une liaison avec les services de l'administration. Nous pouvons remarquer, en revanche, que la parité n'est pas respectée.

Nous demandons maintenant aux membres du Conseil d'Administration de se retirer pour élire les membres du Bureau et désigner son Président.

Conformément aux statuts, les nouveaux Membres du Conseil d'Administration procèdent à sa mise en place.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance. Philippe SUEUR annonce les résultats :

M. Marc FRANCINA – Député-Maire d'Evian les Bains – Président

Philippe AUGIER – Maire de Deauville - Vice-Président

René BARRE – Maire de La Roche Posay - Vice-Président

Gilbert BLANC-TAILLEUR – Maire de Courchevel - Vice-Président

Jean-Pierre DUFAU – Député-Maire de Capbreton – Vice-Président - Président de la région Aquitaine

Daniel FASQUELLE – Député-Maire du Touquet Paris Plage – Vice-Président - Président de la région Nord – Pas de Calais

Geneviève LAURENT – Maire de Vogué - Vice-Président

Jean-Louis LEONARD – Député-Maire de Chatelaillon Plage – Vice-Président - Président de la région Poitou Charentes

Philippe SUEUR – Maire d'Enghien les Bains – Vice-Président - Président de la région Ile de France

Philippe MOST – Secrétaire général

Michel LEJEUNE – Député-Maire de Forges les Eaux – Trésorier - Président de la région Haute-Normandie

Blaise ALDO – Maire de Sainte Anne

Pierre BALME – Maire de Venosc

Philippe BOENNEC – Député-Maire de Pornic – Président de la région Pays de la Loire

Christian BONNET – Ancien Président

Yvon BONNOT – Maire de Perros Guirec

Didier BOROTRA – Sénateur-Maire de Biarritz

Yves CLAUDEY – Maire de Clairvaux les Lacs – Président de la région Franche Comté

Jean-Michel COUVE – Député du Var

Gilles D'ETTORE – Député-Maire d'Agde

Sylvain DENOYELLE – Maire de Nonsard Lamarche

Jean GERMAIN – Maire de Tours – Président de la Région Centre

Didier GILLET – Maire de Monbrun les Bains

Pierre HERISSON – Sénateur de la Haute-Savoie

Pierre JARLIER – Sénateur-Maire de Saint Flour – Président de la Région Auvergne

Michel JEANNOT – Maire de Locmariquaer – Président de la région Bretagne

Roger LE GOFF – Maire de Fouesnant

Jean-Pierre LELEUX – Maire de Grasse – Président de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Claude MALHURET – Maire de Vichy

Raymond MASSIP – Maire de Montpezat de Quercy – Président de la région Midi Pyrénées

Louis MOLINIE – Maire de Terre de Haut – Représentant des DOM

Annick NAPOLEON – Maire de Cavalaire sur Mer

Anne-Marie NATALI – Maire de Borgo – Présidente de la région Corse

André NOIROT – Maire de Bourbonne les Bains – Président de la région Champagne Ardenne

Christian OLIVE – Maire du Boulou

Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville – Président de la région Basse-Normandie

Pierre PENE – Maire de Carry le Rouet

Damien PERRY – Maire de Bourg Saint Maurice - Président de la Région Rhône Alpes

Frédéric REISS – Député-Maire de Niederbronn les Bains – Président de la région Alsace

Alexandre REYNAL – Maire d'Amélie les Bains Palalda – Président de la région Languedoc Roussillon

Paul REYNAL – Maire d'Ayen – Président de la région Limousin

Simone RIGNAULT – Maire de Saint Honoré les Bains – Présidente de la région Bourgogne

Guy VAXELAIRE - Maire de La Bresse – Président de la région Lorraine

Jean-Sébastien VIALATTE – Député-Maire de Six Fours les Plages

Jean-Louis WADOUX – Maire du Crotoy – Président de la région Picardie